



Communiqué de presse

18 septembre 2023

Projet de loi SREN :

l'oubli inexplicable de la filière des casinos par la Commission spéciale

Sous l'impulsion du Gouvernement qui souhaite fournir un cadre propice au développement de jeux web3 tels que Sorare, le projet de loi visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique (SREN) prévoit la création d'une nouvelle catégorie de jeux, les Jeux à Objets Numériques Monétisables dits JONuM.

Les JONuM sont actuellement définis de telle sorte qu'il n'est pas possible de les distinguer des jeux d'argent. C'est pourquoi, tous les acteurs nationaux du secteur des jeux d'argent ont participé à des tables rondes organisées la semaine passée par la commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée de préparer l'examen du texte en séance publique à compter de début octobre. Tous, sauf les casinos terrestres alors qu'ils disposent de propositions permettant de préserver leur filière en faisant évoluer le cadre des JONuM.

Les syndicats professionnels Casinos de France et l'Association des Casinos Indépendants Français, réagissent : *« La filière subit déjà une distorsion de concurrence au sein du secteur parce qu'elle est la seule à ne pas pouvoir proposer son offre en version digitale, ce qui a valu 10 mois de fermeture aux 203 établissements français pendant la crise sanitaire. Compte tenu du cadre de régulation très léger qu'il est prévu de leur appliquer, les JONuM représentent une porte d'entrée sur le marché national pour les opérateurs de casinos en ligne illégaux qui prolifèrent ces dernières années. L'offre illégale de casinos en ligne concurrence directement les casinos terrestres en proposant les mêmes jeux. Il aurait donc été équitable d'entendre les casinos, qui ont maintes fois sollicité la commission spéciale, et ce au même titre que les autres filières de jeux. Cet oubli est inexplicable alors que la filière génère chaque année près de 1,4 milliard de recettes fiscales dont près de 500 millions pour les territoires et emploie directement et indirectement 60000 personnes au sein de 63 départements français. »*

Contacts :

Casinos de France
Tél. 01 42 65 58 58
E-mail : casinos@casinos.fr

Association des Casinos Indépendants Français
Tél. 02 31 41 60 00
E-mail : acif@casinos-acif.com